Mise en œuvre du handistreaming dans les compétences de la Région de Bruxelles-capitale

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'ordonnance du 8 décembre 2016 portant sur l'intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques de la Région. Dans ce contexte, equal.brussels a fait appel au CAWaB pour accompagner la mise en œuvre d'un projet pilote par membre du Gouvernement visant à implémenter concrètement cette politique de « handistreaming » et définir le cadre, la méthodologie et les outils, pour son implémentation systématique dès 2019.

Voici les projets retenus :

Compétence Incendie : Cécile Jodoigne : Mise en place d'une procédure d'évacuation des personnes en situation de handicap lors de tout événement bruxellois

Le projet vise à définir et diffuser la nouvelle procédure à destination :

- des pompiers et du service préventions via une vidéo d'information et de formation ;
- des organisateurs d'évènement et les communes via un dépliant d'information ;
- du public concerné via un dépliant d'information

Compétence Environnement : Céline Fremault : Prise en compte de tous les types de handicaps dans la rénovation et création d'espaces verts. .

Afin de développer des rénovations et des créations de nouveaux espaces verts accessibles à tous et inclusifs sur Bruxelles, un cahier de charges spécifique à l'accessibilité a été créé et reprend les normes à intégrer dans tout nouveau projet. Ce cahier des charges sera diffusé sous forme d'un vademecum.

Compétence : Sport : Fadila Laanan : favoriser et financer l'accessibilité des infrastructures sportives et informer sur l'accessibilité dans le cadastre bruxellois des infrastructures sportives

Travail sur les critères liés à l'octroi d'un complément de subvention dans la rénovation des infrastructures sportives, sur les critères à ajouter également au cadastre pour communiquer sur le niveau d'accessibilité, réalisation d'une vidéo de sensibilisation à destination des gestionnaires d'infrastructures sportives et des clubs sportifs et informer sur les mesures de soutien de la Région. Par ailleurs, de l'information sur l'accessibilité des infrastructures sportives devrait être ajoutée dans le cadastre.

Compétence égalité des chances : Bianca Debaets : introduction du critère handicap dans le test égalité des chances

Développement du Test égalité des chances, définition des besoins à prendre en compte pour les personnes en situation de handicap, accompagnement de la mise en œuvre et consultance dans l'analyse des premiers tests.

Compétence : Emploi – Entreprenariat : Didier Gosuin : Promotion de l'entreprenariat auprès des personnes handicapées.

Réalisation d'une brochure d'information à destination du grand public, réalisation d'un rapport et organisation d'un workshop à destination du service 1819 et partenaires, organisation d'un événement autour de l'entreprenariat pour les Personnes en situation de handicap.

Compétence Mobilité : Pascal Smet : prise en compte du handicap dans la politique et la promotion du vélo à Bruxelles

Réalisation d'un inventaire et diffusion des initiatives existantes en matière de vélo inclusif, formation d'un groupe de personnes en situation de handicap et achat d'un matériel adapté mis à disposition plus durablement. En parallèle, définition d'un plan de développement du vélo pour tous à Bruxelles pour la prochaine législature.

Compétence : Fiscalité : Guy Vanhengel : adaptation de la communication à tous les publics, y compris en situation de handicap

Audit de l'accessibilité du site internet fiscalite.brussels et adaptations + réalisation de vidéos en langue des signes (FR et NL) et synthèse en facile à lire et à comprendre (easy to read FR et NL) des mesures mises en place par Bruxelles-Fiscalité.

Réalisation d'un fascicule de présentation des besoins des personnes handicapées en matière de communication et les bonnes pratiques à intégrer dans les cahiers de charges et appels d'offres.

Organisation d'un workshop de sensibilisation avec l'équipe « Communication » de Bruxelles Fiscalité

Compétence : Pouvoirs Locaux : Rudi Vervoort : Amélioration Accessibilité des élections locales du 14 octobre 2018

Modification du code électoral pour permettre à tout électeur en situation de handicap en exprimant le besoin de se faire accompagner dans l'isoloir. Diffusion d'un guide et d'une vidéo en LSF à destination des personnes handicapées, présentant ces initiatives et informations. Une circulaire et un guide sur l'accessibilité des élections ont été mis à jours et diffusés auprès des communes. Organisation d'une enquête auprès des Personnes en situation de handicap pour évaluer l'accessibilité des élections.